



Le plâtrier

Le plâtrier plaquiste est spécialisé dans l'application et la finition du plâtre sur les surfaces intérieures (murs, plafonds et autres surfaces). Il peut également effectuer des travaux d'isolation, de réparation et de rénovation sur des surfaces endommagées. Les métiers du plâtre et de l'isolation évoluent régulièrement, notamment dans le cadre de la transition énergétique, qui exige de construire des bâtiments plus performants.

Objectifs de la formation

La formation CAP Métiers du plâtre et de l'isolation permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Assurer la communication autour de son intervention (communiquer avec l'équipe et le responsable, renseigner et transmettre les documents d'intervention),
- Assurer la préparation de l'intervention (vérifier les matériels et outillages, préparer l'approvisionnement des matériaux),
- Réaliser et contrôler un ouvrage courant (démonter des éléments de second oeuvre, implanter un ouvrage, construire des ouvrages en plaques sur ossatures, construire des cloisons en panneaux, faire une isolation, faire des joints, replier le chantier...),
- Réaliser des travaux spécifiques (monter et utiliser un échafaudage, construire des ouvrages en carreaux de plâtres ou de terre cuite, réaliser des enduits de plâtres...).

Contenu de la formation

Enseignements généraux

- Français
- Histoire, géographie et éducation morale et civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimique
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement

Enseignements techniques et professionnels

- Pratique professionnelle
- Technologie
- Dessin technique
- Lecture de plans
- Chef d'oeuvre

Modalités d'organisation

Par année de formation

- 12 semaines de cours théoriques et pratiques au CFA
- 35h par semaine de cours
- 40 semaines de formation en entreprise, dont 5 semaines de congés payés



Lieux de formation

Fougères



Prérequis

Aucun



Modalités & délais d'accès

Candidature ouverte toute l'année, pour une entrée en formation principalement de fin août à début novembre.

Parcours adapté possible tout au long de l'année en fonction des profils et des situations. Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement. Admission sur dossier et possibilité d'entretien. Nous consulter.



Validation

CAP Métiers du plâtre et de l'isolation, diplôme de l'Éducation nationale, de niveau 3, inscrit au RNCP*



Durée

A minima 800h, parcours en 2 ans
Réduction de durée suivant profil



Type de contrat

Alternance



Frais de formation

Public apprenti : Formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Public en reconversion ou salariés en professionnalisation : Tarif horaire entre 14€ et 18€. Possibilité de prise en charge financière totale ou partielle en fonction des droits acquis et du statut (demandeur emploi, salarié, stagiaire de la formation professionnelle...).

61,5 % Taux de réussite aux examens**

71,4 % Taux de satisfaction**

100 % Taux d'insertion*** dont 85,7% en poursuite d'étude***

21,1 % Taux de rupture**

**QUALITÉS & PROFIL REQUIS**

Précis et rigoureux
Aisance relationnelle
Bonne dextérité
Capacité d'adaptation
Sens de l'écoute
Respect des règles de sécurité

**ENTREPRISES CONSEILLÉES**

Entreprise de plâtrerie
Entreprise de construction
Entreprise de rénovation
Nous consulter

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS**

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
- Participation à des projets pédagogiques
- Contrôles réguliers de connaissances, notamment par des examens blancs et des mises en situation pratiques
- Épreuves ponctuelles en fin de formation
- Livret d'apprentissage entre l'apprenant, l'entreprise et le CFA
- Visite en entreprise par l'enseignant tuteur
- Séance de tutorat à chaque période au CFA
- Conseils de classe et bulletins de notes avec l'avis de l'équipe pédagogique
- Supports de formation numériques

**MOYENS TECHNIQUES**

- Plateaux techniques équipés
- Salles de formation
- Centre de ressources

**POURSUITES D'ÉTUDES**

Au sein de CMA Formation Bretagne
• Brevet Professionnel Métiers du plâtre et de l'isolation
D'autres poursuites d'études sont possibles. Consultez le site de l'Onisep.

**PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES**

- Plâtrier
- Plaquiste
- Poseur de cloison, de faux plafond

**ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES****EN SITUATION DE HANDICAP**

CMA Formation Bretagne souhaite favoriser et sécuriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel. Les locaux sont aménagés pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Contactez-nous.

**NOUS CONTACTER****CMA FORMATION DINAN-AUCALEUC**

cmaformation-dinan@cma-bretagne.fr • 02 96 76 27 37

CMA FORMATION SAINT-BRIEUC - PLOUFRAGAN

cmaformation-saintbrieuc@cma-bretagne.fr • 02 96 76 27 27

CMA FORMATION QUIMPER

cmaformation-quimper@cma-bretagne.fr • 02 98 76 46 35

CMA FORMATION FOUGÈRES

cmaformation-fougères@cma-bretagne.fr • 02 99 05 45 55

CMA FORMATION RENNES-BRUZ

cmaformation-rennes@cma-bretagne.fr • 02 99 05 45 55

CMA FORMATION SAINT-MALO

cmaformation-saintmalo@cma-bretagne.fr • 02 99 05 45 55

CMA FORMATION VANNES

cmaformation-vannes@cma-bretagne.fr • 02 97 63 95 10